

COIN DU PÉTANQUEUR ■ samedi 17 février

Montmarault. Au marché couvert avec l'AS Montmarault Pétanque, doublette départementale. Inscription : 10 € par équipe. Indemnités : engagements + 25 %. Début du concours à 14 h 45.

Montluçon. Au BCF Montluçon, avec Les Marais Pétanque, triplette départementale. Inscription : 15 € par équipe + 1 € par personne pour frais de gestion du bou-lodrome. Indemnités : engagements + 40 %. Fin des ins-criptions à 14 heures. Début du concours à 14 h 15.

Dimanche 18 février

Montmarault. Au marché couvert avec l'AS Montmarault Pétanque, triplette départementale. Inscription : 15 € par équipe. Indemnités : engagements + 25 %. Début du concours à 14 h 45.

Montluçon. Au BCF Montluçon, avec Les Marais Pétan-que, doublette départementale. Inscription : 10 € par équipe + 1 € par personne pour frais de gestion du bou-lodrome. Indemnités : engagements + 40 %. Fin des ins-criptions à 14 heures. Début du concours à 14 h 15. ■

MONTMARAUULT ■ Elle préoccupe la Gaule du Venant
La sécheresse et les pêcheurs



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. Les pêcheurs sont préoccupés par les conséquences de la sécheresse.

Lors de l'assemblée généra-
le de la société de pêche
de la Gaule du Venant, qui
s'est tenue au château de
la porte à Voussac, le pro-
blème récurrent de séche-
resse a été abordé.

Pour lutter contre les
conséquences de celle-ci
et avec la collaboration
des propriétaires, de l'ex-
ploitant et de la fédération
de pêche, un kilomètre de
rivière a été restauré à
l'automne pour rétablir un
meilleur écoulement de
l'eau et désenvaser les par-
ties dégradées.

Un complément de trui-
tes farios sera aura lieu au
cours du premier semestre

pour pallier les pertes
dues à la sécheresse et
combattre la prolifération
d'une espèce invasive, la
pseudorasbora appelée
aussi goujon asiatique.
Une espèce potentielle-
ment dangereuse pour
certains poissons locaux.

**« Un nombre
de cartes
de pêche en
hausse sensible »**

Auparavant, le bureau
avait été reconduit et un bi-

lan financier stable avait été
présenté avec notamment
« un nombre de cartes de
pêche en hausse sensible ».

Pour inciter les 15/25 ans
à pratiquer une pêche loi-
sir, une opération de pro-
motion a été mise en pla-
ce dans le cadre du « Pass-
Région ».

Quant à la vente des car-
tes de pêche, elle se fait
chez le dépositaire au Café
du Champ de foire, boule-
vard. Turret, à Montma-
rault, et sur internet.

Après avoir évoqué di-
vers projets la réunion
s'est terminée par le verre
de l'amitié dans une am-
biance conviviale. ■

MONTMARAUULT. Distribution de composteurs. Les inscriptions
pour la distribution des composteurs peuvent être prises en mairie
jusqu'au vendredi 1^{er} mars. Se munir d'un justificatif de domicile. La
distribution se fera à la mai-juin par les agents du service techni-
que. ■

18
02
2024